Laforce



Plan de diversification et de développement économique 2009-2013

Plan de diversification et de développement économique

Mise en contexte :

Dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a établi un « indice de développement des municipalités » en utilisant des variables socioéconomiques issues des données de recensement de Statistique Canada. Cent cinquante-deux municipalités ont été identifiées comme étant des municipalités dévitalisées en prenant en considération un indice de développement inférieur à -5.

En septembre 2008, la ministre Nathalie Normandeau, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, présentait le Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées. Ce plan vise l'occupation dynamique du territoire dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire une occupation marquée par la responsabilité, l'innovation et l'excellence de ses acteurs dans toutes leurs réalisations, en misant sur l'harmonie entre le dynamisme économique, la qualité de l'environnement et l'équité sociale pour la qualité de la vie du citoyen. Ce plan considère également que le développement des municipalités dévitalisées doit être le fruit des efforts des acteurs et leaders du milieu auxquels le gouvernement du Québec accorde son appui.

C'est dans cette foulée que la municipalité de Laforce a été identifiée municipalité dévitalisée nécessitant un appui du gouvernement afin de dynamiser son développement socioéconomique. Depuis 1996, l'indice de développement de cette localité passe de 11,25 en 1996 à -5,93 en 2001 pour finalement atteindre -12,83 en 2006.

La présente démarche vise à doter les différents intervenants de la municipalité de Laforce d'outils qui favoriseront son développement en tenant compte de ses particularités et de ses potentiels.

Composition du comité :

Le comité de diversification et de développement économique est composé des représentants suivants:

Membres votants :

Trois membres du conseil municipal
Direction municipale
Agent de développement municipal
Citoyens

Membres en soutien :

- MAMROT
- Conseillères en développement des collectivités du Témiscamingue

Tout autre ministère ou organisme pouvant apporter un soutien en fonction de l'avancement des travaux du comité.

Objectifs de la démarche :

Le comité de diversification en partenariat avec les organismes et ministères concernés compte travailler de façon concertée pour que la municipalité de Laforce soit en mesure d'agir afin d'assurer le mieux-être de sa population... Cette démarche de planification doit correspondre à l'image des gens qui y habitent et de leur réalité.

Le plan de diversification permettra de planifier, organiser et coordonner l'ensemble du développement de la municipalité de Laforce. La démarche doit permettre d'identifier les actions concrètes à mettre de l'avant, identifier les partenaires ciblés et l'échéancier prévu et ce, toujours en lien avec les orientations ciblées aux fins de l'exercice.

Description de la démarche :

Un comité de développement a été formé avec les quatre autres municipalités de l'Est témiscamien dans le but de travailler à l'élaboration et à la rédaction d'un plan de diversification commun. Dans un premier temps, beaucoup d'informations ont été rassemblées afin d'obtenir un portrait précis du territoire, nous nous sommes penchés sur les caractéristiques et l'analyse de la situation en termes de forces, faiblesses, menaces et opportunités liées au développement des municipalités.

La municipalité a déjà fait une démarche en 2009 pour se doter d'un plan d'action. C'est à partir de ce plan que les travaux du comité de diversification se feront. Une mise à jour des outils et donnés disponibles sera réalisée et permettra au comité de diversification de se doter d'un plan actualisé et correspondant aux besoins du milieu.

Enfin, le comité de travail devra participer activement aux rencontres du comité de l'Est afin d' assurer un suivi constant de l'avancement du plan, de maintenir l'intérêt et la mobilisation autour de ce projet de développement pour l'avenir des communautés.

Historique

La municipalité de Laforce fut fondée en 1937 grâce au plan de colonisation Vautrin. Les familles de colons qui viennent s'y établir arrivent de l'Abitibi, de la Mauricie, de Montréal, de Québec, de Gatineau, de Joliette et de la Beauce.

En 1938, le curé Philippe Breen de Moffet assure le service religieux de cette paroisse, qui porte alors le nom de St-Charles-Borromé-de-Devlin. Puis, en 1943 l'abbé Adélard Matte devient le premier (1er) curé de la paroisse.

Le 1er janvier 1979, la municipalité de Laforce est érigée. On a choisi ce nom en l'honneur de Joseph-Ernest Laforce, sous-ministre de la colonisation, qui a contribué à la création
de la localité.

Laforce est le plus jeune centre rural du Témiscamingue.

Description du territoire

La municipalité de Laforce est située dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle est localisée dans le secteur Est de la MRC de Témiscamingue. Elle occupe une superficie de 440,23 km^2 de terres selon le recensement de 2006.

Il y a une (1) région écoforestière présente sur le territoire municipal : la sapinière à bouleau jaune.

Le territoire municipal est bordé au nord par Rémigny et l'Abitibi, au sud par Belleterre, à l'est par le Territoire non organisé (TNO) les Lacs et à l'ouest par Moffet et le lac Simard. L'une des particularités de l'endroit est que les terres publiques sont partagées en deux (2) unités de gestion distinctes. Laforce est située sur le bord du lac Simard, l'un des plus gros lacs en région.

Le gentilé de l'endroit est Laforçois et Laforçoise.

On accède à cette municipalité par le chemin Moffet – Laforce, le chemin Belleterre – Laforce ou le chemin Laforce – Val-d'Or. Cependant, seul le premier (1er) est asphalté, les deux (2) autres sont des routes gravelées. Le chemin Moffet – Laforce présente un site d'intérêt esthétique à l'entrée ouest du village, qui donne une vue sur le village et le lac Simard.

Infrastructures et services

La municipalité de Laforce dispose de quelques infrastructures de services municipaux. Elle possède, entre autres, un garage municipal et des égouts résidentiels. Il n'y a pas de caserne de pompiers à Laforce, cependant, Fugèreville assure la protection incendie sur le territoire de la municipalité. La cueillette des matières résiduelles a été confiée à la MRC du Témiscamingue depuis le 1er octobre 2007.

Le total de l'évaluation foncière uniformisée des immeubles imposables de Laforce en 2010 est de 3 503 900 $, on note une diminution comparativement à 3 584 132 $ en 2005. Cette diminution est causée par l'achat par la municipalité de quelques propriétés et du nouveau rôle d'évaluation.

Économie

Il y a douze (9) entreprises établies à Laforce et le secteur d'activité principal est l'agriculture avec trois (3) entreprises. Il y a aussi un (2) commerce et un garage. Les secteurs qui regroupent le plus de travailleurs, œuvrant soit au sein de la municipalité, sont du secteur primaire (36 %), métier (27%), transformation et services d'utilité publique (18%), ventes et services (18 %) (*Statistique Canada, recensement 2006*). L'ensemble des entreprises fournit de l'emploi pour neuf (12) personnes à temps plein et neuf (2) autres de façon saisonnière (*en 2010, données fournies par la municipalité*).

On dénombre 93 propriétaires de lots forestiers privés de quatre (4) hectares (ha) et plus, dont 70 sont résidants de Laforce, pouvant vivre de l'exploitation forestière. 82,070 km^2 des terres sont zonées
agricoles, mais seulement 12,011 km^2 sont cultivées, selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en octobre 1995. La municipalité dispose de 3 145,89 ha en lots intramunicipaux. Ces anciens lots de colonisation, n'ayant pas été octroyés ou ayant été abandonnés par leurs propriétaires, ont été récupérés par le gouvernement ou les municipalités. Ils y en a deux (2) types : les lots épars, enclavés entre les lots privés, et les blocs de lots.

Les premiers ont été transférés aux municipalités en 1996 et elles peuvent les exploiter à leur guise.
En ce qui a trait aux seconds, elles ont l'exclusivité de l'exploitation forestière, mais doivent signer une entente d'aménagement avec le ministère des Ressources naturelles (MRN). À Laforce, un organisme a été mis sur pieds pour se charger de l'exploitation des lots intramunicipaux, créant du même coup quelques emplois.

Laforce depuis les dernières années, a connue la perte de certains services de base, caisse populaire desjardins, le dépanneur etc. La municipalité, par souci de conserver les services de proximité existants, a formée un mouvement de coopération afin de garder le magasin général dans le milieu ce qui a permis de conserver 4 emplois locaux.

Tableau 1 - Entreprises et services présents sur le territoire de Laforce

Entreprises et services présents sur le territoire	
Type d'entreprise	*Nom*
Agricole (3)	Ferme Chaber Ferme Yves Nolet Domaine pour chasse de rêve Martin Brouillard
Restauration (1)	Casse-croûte Le petit coin perdu
Détaillant (1)	Magasin Devlin 2009
Transports ()	
Forestier ()	
Minier	
Entreprises touristiques et événements	

Données socioénomiques

Infrastructures et équipements publics
Garage municipal
Caserne pompier

Infrastructures institutionnelles
Église
Cimetière

Infrastructures de communication
Téléphone (principalement interurbain)
Téléphone (sans interurbain avec la MRC)
Société Canadienne des postes
Service de messagerie

Autres

Infrastructures de services publics
Patinoire extérieure
Terrain de basketball
Terrain de camping
Parc municipal
Quai public
Salle municipale
Bibliothèque municipale

Infrastructures touristiques
Terrain de camping
Sentier pédestre (cascade de la rivière Klock)
Sentier motoneige

Médias écrits
Journal communautaire
Hebdomadaire régional

Laforce a sur son territoire l'un des plus grands lacs du territoire Témiscamien, le lac Simard. Un terrain de camping est aussi présent pour recevoir les amateurs de plein air et les pêcheurs venus profiter du lac. Un sentier pédestre est présent sur le territoire, il s'agit du sentier cascades de la rivière Klock. Au niveau culturel, la municipalité dispose d'une bibliothèque municipale.

Les citoyennes et citoyens de Laforce peuvent également compter sur les services de plusieurs organismes du milieu. On dénombre huit (6) organismes, tous administrés par des bénévoles. Deux (1) sont actifs dans le domaine de la santé, deux (2) au niveau des services à la famille et à la personne, deux (2) dans le domaine religieux et un (1) au niveau culturel. En 2009 on dénombrait environ (25) personnes impliquées au sein des divers organismes et comités.



Organismes et comités	
Services à la personne et à la famille Santé	Table de concertation Éducation populaire
Culturel	Bibliothèque
Sports et loisirs	Comité des loisirs
Services publics	Conseil municipal Comité de développement
Religieux	Fabrique de Laforce

Quelques données statistiques

Population et territoire	
Population 2006	174
Population 2001	299
Variation de la population 2001- 2006	-41,8 %
Densité de la population au Kilomètre carré	0,4
Superficie des terres (en kilomètre carré)	439.96

Année	Indice de développement
2006	-12,83
2001	-5,93
1996	-11,25

Caractéristiques des logements privés occupés	
Nombre total de logements privés occupés par des résidents habituels	75
Nombre de logements possédés	65
Nombre de logement loués	x
Nombre de logements construits avant 1986	50
Nombre de logements construits entre 1986 et 2006	20
Logements ayant besoins de réparations majeures (%)	26,7 %
Nombre moyens de pièces par logement	6,8
Valeurs moyennes des logements possédés ($)	44 903 $

Caractéristiques selon l'âge	
0 à 14 ans	35
15 à 34 ans	40
35à 64 ans	80
65 ans et plus	25
Âge médian de la population	43,0
% de la population âgée de 15 ans et plus	80 %

Profession	
Population active expérimentée totale de 15 ans et plus	55
Gestion et affaires	0
Transformation, fabrication et services d'utilités publiques	10
Science naturelles et appliquées et profession apparentées	0
Secteur de la santé	0
Sciences sociales, enseignements, administration publique et religion	0
Arts, culture, sports et loisirs	0
Ventes et services	10
Métiers, transport et machinerie et professions apparentées	15
Professions propres au secteur primaires	20

Activité	
Population totale de 15 ans et plus	135
Population active	85
Personnes occupées	55
Chômeurs	30
Inactifs	50
Taux d'activité	63,0 %
Taux d'emploi	40,7 %
Taux de chômage	35,3 %

Industrie	
Population active expérimentées totale de 15 ans et plus	60
Agriculture et autres ressources relatives aux industries	40
Construction	0
Fabrication	10
Commerce de gros	0
Commerce de détail	10
Finance et service immobilier	0
Soins de santé et services sociaux	0
Services d'enseignements	0
Services de commerce	10
Autres services	0

Plus haut certificat, diplôme ou grade (15 ans et plus)	
Aucun certificat, diplôme ou grade	**45**
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	**40**
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	**20**
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	**20**
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	**0**
Certificat, diplôme ou grade universitaire	**0**

Caractéristique des ménages	
Total des ménages privés	75
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	30
Ménage formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	20
Ménage formés d'une seule personne	20
Autres genres de ménage	0
Taille moyenne du ménage	2,5

Gains er revenus Revenus 2005	
Personnes de 15 ans et plus avec un revenu (chiffre)	ND
Revenu médian – personnes de 15 ans et plus ($)	ND
Gains – comme % du revenu total	ND
Transferts gouv. comme % du revenu total	ND
Autres revenu en espèces comme % du revenu total	ND
Statut du revenu de toutes les personnes dans les ménages privés	ND
% de faibles revenus avant impôt – toutes les personnes	ND
% de faibles revenus après impôt – toutes les personnes	ND

Environnement externe des municipalités de l'Est témiscamien

Les trois municipalités, Belleterre, Laforce et Moffet sont classées parmi les plus dévitalisées du territoire de la MRC du Témiscamingue. En termes d'enjeux socioéconomiques, ils font face à plusieurs défis majeurs qui affectent plus particulièrement et plus durement leur milieu.
Le développement économique et la vitalisation des collectivités de l'Est reposent principalement sur les secteurs d'activités de la forêt et de l'agriculture. Depuis quelques années, le milieu est fortement touché par les ralentissements économiques liés aux crises vécues dans ces secteurs d'activités.
Nous avons pu constater que la difficulté de vendre ou de transférer les entreprises agricoles encourage le démantèlement, ce qui se répercute directement sur la vitalité des communautés. La compagnie Commonwealth Plywood, à Belleterre, l'un des principaux employeurs dans le milieu, a diminué ses activités mettant à pied plus d'une centaine de travailleurs. Face à cette réalité, le milieu se questionne et se positionne sur son développement.

La rétention et l'attraction de jeunes familles demeurent la préoccupation majeure de ces collectivités. La situation démographique est touchée par le phénomène de la dénatalité et d'une décroissance constante dû notamment au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes vers les centres urbains.

L'observation de la clientèle scolaire est révélatrice. En 2010, les communautés de Moffet et Laforce ont assisté, impuissantes, à la fermeture de leur école.

La situation démographique de ces municipalités engendre aussi des effets négatifs sur la rétention de services de proximité durables. La fermeture d'épiceries, de stations d'essence devient chose courante, ainsi que la délocalisation d'entreprises apporte son lot d'exode de familles vers d'autres localités plus importantes. Le cercle vicieux de la dévitalisation est enclenché ce qui rend plus difficile l'attraction des nouveaux citoyens, les touristes et des nouvelles entreprises.

Il faut noter un fait important; la situation géographique, qui rend plus difficile la diversification des acticités. C'est qu'il n'y a pas d'exutoire possible sinon celui de revenir sur ses pas. Ces municipalités peuvent cependant être reliées entre elles par le rang Belleterre – Laforce qui est une route gravelée. Il y a en moyenne 19,3 km entre chacune de ces municipalités. Il faut donc mettre plus d'effort pour attirer les visiteurs.

Depuis plusieurs années, nous sommes à même d'observer l'engagement citoyen de ces collectivités et les efforts qu'ils déploient pour assurer la survie de leur communauté et surtout le développement d'une meilleure qualité de vie. La formation du comité de l'Est, qui regroupe les cinq municipalités de l'Est témiscamien témoigne de la volonté de travailler au développement d'un territoire commun et ce; en complémentarité. La base d'engagement des citoyens demeure bien présente, mais elle reste très fragile. Plusieurs éléments viennent contrecarrer régulièrement l'enthousiasme des bénévoles engagés et des leaders locaux. La carence des ressources financières et humaines, la relève du leadership ou un leadership pessimiste, le manque de communication entre les différentes organisations, le manque de vision commune sont seulement quelques éléments qui viennent freiner la dynamique locale.

Les forces ou atouts sur lesquels le territoire peut miser

FORCES

- Une bretelle d'accès en provenance de Val-d'or donne un accès pour les touristes;
- La présence d'un quai et d'une descente de bateaux;
- La présence d'une école primaire;
- La présence d'infrastructures de loisirs;
- Plusieurs chemins forestiers sont accessibles sur le territoire;
- La présence d'un journal local;
- Présence du comité Agroforce.

FAIBLESSES

- Le manque de relève;
- Manque de communication avec les communautés autochtones ;
- Absence de l'internet haute vitesse ;
- Le manque d'emploi et l'instabilité d'emploi;
- L'absence de téléphonie cellulaire;
- L'essoufflement des bénévoles;
- Absence de promoteurs pour démarrer des entreprises;
- La mauvaise gestion des eaux a des répercussions sur le territoire.

MENACES

- Disparition des services ;
- Les normes gouvernementales et les cadres réglementaires qui nuisent au développement rural ;
- Centralisation de la population et des services vers Ville-Marie;
- Exode des jeunes ;
- Le désengagement de l'État au détriment des municipalités (« dompage » de responsabilités) ;
- Fermeture de l'école primaire ;
- Les crises forestière, agricole et économique qui sévissent actuellement.

OPPORTUNITÉS

- La présence de plans d'eau sur le territoire offre un potentiel de développement ;
- La situation géographique de la municipalité permet l'accès aux richesses récréotouristiques ;
- Le potentiel agroforestier ;

La vision sur 10 ans

Laforce est une municipalité ayant fait preuve d'innovation dans ses projets de développement économique ce qui a permis de maintenir ou de développer des emplois pour ses citoyens. L'agroforesterie et le tourisme occupent une place importante dans le développement de la municipalité. On maximise l'utilisation des ressources présentes sur le territoire et par le fait même, la municipalité s'enrichie de connaissances et de compétences qui lui sont reconnus. Il s'agit d'un milieu de vie attirant et agréable pour l'établissement des nouvelles familles. D'ailleurs la population y est en croissance.

Les valeurs qui doivent guider le plan d'action

Respect

Environnement

Unité